

**Reason for Termination and Option for Benefit
Air Traffic Controllers (ATC) Operational Service**

Provision of the information requested on this document is required by law in accordance with the *Public Service Superannuation Act* (PSSA) for the purpose of paying the ATC benefit to which you are entitled. This information is stored in Personal Information Bank number PWGSC PCE 702 and is protected from disclosure to unauthorized persons or agencies pursuant to the provisions of the *Privacy Act*. Under the Act you have the right to request access to your personal information, held by a federal government institution, and to request corrections should you believe the information contains errors or omissions. Personal information that you provide about another individual may be accessible to that person under the *Privacy Act*.

**Motif de cessation d'emploi et d'exercice du droit d'option
Service opérationnel des Contrôleurs de la circulation
aérienne (CCA)**

La communication des renseignements demandés dans ce document est requise en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique* (LPFP) afin de vous payer la prestation CCA à laquelle vous avez droit. Ces renseignements seront consignés dans le fichier de renseignements personnels numéro TPSGC PCE 702 et ils seront protégés contre toute divulgation à des personnes ou à des organismes non autorisés, conformément aux dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Aux termes de ladite loi, vous avez le droit de vous faire communiquer les renseignements personnels vous concernant et conservés par une institution du gouvernement fédéral et de demander des corrections si, selon vous, ils sont erronés ou incomplets. Les renseignements personnels que vous fournissez au sujet d'une autre personne peuvent être communiqués à celle-ci en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

INSTRUCTIONS

- The termination date of the most recent operational service and commencement date of non-operational service must be completed if an option for the income smoothing benefit is made. The termination date of Public Service is not applicable in this case.
- The termination date of Public Service must be completed for a termination benefit. The termination date of the most recent operational service and the commencement date of non-operational service could also be completed if applicable.

NOTES

- 1 - An individual who becomes disabled within the meaning of the PSSA before reaching age 60, having been entitled to an annual allowance, becomes entitled to an immediate annuity which is affected by amounts already received as an annual allowance.
- 2 - Individuals age 55 and over whose TOTAL pensionable service is at least 30 years, or who are 60 or over with 2 years of pensionable service are automatically entitled to an immediate annuity and need not opt.
- 3 - An income smoothing benefit is available where the eligible individual is employed in the Public Service in non-operational service following termination of operational service. Such a benefit may be based on not more than 50 percent of the operational pensionable service credit.
- 4 - An individual in receipt of an income smoothing benefit may, upon termination of employment in the Public Service, be entitled to a benefit stated in Part 2, Section C. This benefit would be based on the balance of his operational service.

He may also be entitled to opt for an immediate annuity, deferred annuity or annual allowance on his non-operational service or a benefit in accordance with form PWGSC-TPSGC 2011 on both the balance of operational service and non-operational service combined.

- 5 - Processing of benefits payable upon termination could be delayed if a division of pension benefits is in progress.

INSTRUCTIONS

- Lorsqu'on choisit la prestation de régularisation du revenu, il faut inscrire la date de cessation du service opérationnel le plus récent ainsi que la date de début du service non opérationnel. Dans ce cas, la date de cessation d'emploi à la fonction publique ne s'applique pas.
- On doit inscrire la date de cessation d'emploi à la fonction publique s'il s'agit d'une prestation de cessation d'emploi. On peut aussi inscrire la date de cessation d'emploi du service opérationnel le plus récent ainsi que la date de commencement du service non opérationnel, si tel est le cas.

REMARQUES

- 1 - Quiconque a eu droit à une allocation annuelle et est frappé d'invalidité, aux termes de la LPFP, avant d'avoir atteint 60 ans, est en droit de recevoir une pension immédiate; celle-ci est toutefois influencée par les sommes déjà versées au titre de l'allocation annuelle.
- 2 - Quiconque est âgé de 55 ans ou plus et compte EN TOUT au moins 30 années de service ouvrant droit à pension ou est âgé de 60 ans ou plus et compte 2 années de service ouvrant droit à pension, est automatiquement admissible à une pension immédiate et n'a pas à exercer d'option.
- 3 - La prestation de régularisation du revenu est offerte à toute personne admissible qui a travaillé dans la fonction publique dans une capacité autre qu'opérationnelle après la fin de son service opérationnel. Une telle prestation ne peut être fondée sur plus de 50 % du service opérationnel ouvrant droit à pension.
- 4 - Quiconque reçoit une prestation de régularisation du revenu peut avoir droit, à la fin de son emploi dans la fonction publique, à l'une des prestations indiquées dans la partie 2, section C. Cette prestation serait fondée sur le solde de son service opérationnel.

Il peut également être en droit de choisir une pension immédiate, une pension différée ou une allocation annuelle au titre de son service non opérationnel, ou encore une prestation, conformément au formulaire PWGSC-TPSGC 2011, fondée sur le solde combiné de ses services opérationnel et non opérationnel ouvrant droit à pension.

- 5 - Le traitement des prestations payables à la cessation pourrait être retardé si un partage des prestations de retraite est en cours.



**Reason for Termination and Option for Benefit
Air Traffic Controllers (ATC) Operational Service
Motif de cessation d'emploi et d'exercice du droit d'option
Service opérationnel des Contrôleurs de la circulation aérienne (CCA)**

INSTRUCTIONS

- Part 1 of this form must be completed and submitted to Superannuation, Pension Transition and Client Services Sector whenever an air traffic controller ceases to be employed in operational service.
- Part 2 of this form is to be completed by those individuals who are eligible for and wish to receive one of the benefits provided for operational service.
- Individuals who
 - do not have sufficient pensionable operational service to qualify for these ATC benefits, or
 - fail to meet the age requirements, or
 - do not wish to opt for any of these ATC benefits should opt by means of the "Notice of Termination and Option for Benefit - Employees with Two or More Years of Pensionable Service" form (PWGSC-TPSGC 2011).
- Individuals who have pensionable non-operational service in addition to their operational service should opt for a benefit in respect of the non-operational service on the "Notice of Termination and Option for Benefit - Employees with Two or More Years of Pensionable Service" form (PWGSC-TPSGC 2011).

INSTRUCTIONS

- Le présent formulaire avec la partie 1 remplie, doit être présenté au Secteur des Pensions de retraite, Regroupement des pensions et Services à la clientèle lorsqu'un contrôleur de la circulation aérienne cesse d'être employé en service opérationnel.
- La partie 2 du présent formulaire doit être remplie par les personnes qui sont admissibles à et qui veulent bénéficier d'une des prestations relatives au service opérationnel.
- Les personnes
 - dont le service opérationnel ouvrant droit à pension est insuffisant pour les rendre admissibles aux prestations qui s'appliquent aux CCA, ou
 - qui ne satisfont pas aux exigences d'âge, ou
 - qui ne veulent pas choisir l'une ou l'autre des prestations qui s'appliquent aux CCA, devraient faire un choix au moyen d'un « Avis de cessation d'emploi et d'exercice du droit d'option - Employés qui comptent deux années ou plus de service ouvrant droit à pension » (PWGSC-TPSGC 2011).
- Les personnes dont les antécédents professionnels comprennent non seulement des années de service opérationnel, mais aussi des années de service non opérationnel ouvrant droit à pension, devraient choisir une prestation pour ces dernières au moyen d'un « Avis de cessation d'emploi et d'exercice du droit d'option - Employés qui comptent deux années ou plus de service ouvrant droit à pension » (PWGSC-TPSGC 2011).

PART 1 - TO BE COMPLETED BY THE DEPARTMENT PARTIE 1 - À ÊTRE REMPLIE PAR LE MINISTÈRE

Surname - Nom		Given Names - Prénoms		PRI - CIDP	Superannuation No. N° de pension de retraite	
Home Mailing Address - Adresse postale du domicile					Pay Office Bureau de paye	PL No. - N° de LP
Department - Ministère	Branch - Direction	Location - Lieu			Date of Birth (Y-M-D) Date de naissance(A-M-J)	

Reason for Terminating Operational Service - Motif de la cessation du service opérationnel

1. <input type="checkbox"/> Involuntary Involontaire	▶ a) <input type="checkbox"/> ATC Medical Requirement Exigence médicale relative aux CCA	b) <input type="checkbox"/> ATC Technical Proficiency Compétence technique des CCA	c) <input type="checkbox"/> Preservation of Mental or Physical Health Préservation de la santé mentale ou physique
2. <input type="checkbox"/> Voluntary Volontaire	3. <input type="checkbox"/> Misconduct Inconduite	4. <input type="checkbox"/> Other (please specify) Autre (prière de préciser)	

See Instructions Before Completing the Following Dates Voir les instructions avant de remplir les dates suivantes

Termination Date of Operational Service Date de cessation du service opérationnel	Y-A M D-J	Commencement Date of Non-Operational Service Date de début du service non opérationnel	Y-A M D-J	Termination Date of Public Service Date de cessation du service dans la fonction publique	Y-A M D-J
Employee on LWOP at Termination Emp. en CNP au moment de la cessation	<input type="checkbox"/> Yes Oui <input type="checkbox"/> No Non	Oper. Pensionable Service Credit Crédit pour serv. opér. ouvrant droit à pension	Years - Années Days - Jours	Non-Oper. Pensionable Service Credit Crédit pour service non opér. ouvrant droit à pension	Years - Années Days - Jours
Authorized by (Signature) - Autorisé par (signature)			Title - Titre	Date (Y-A M D-J)	Tel. No. - N° de tél.

See Notes on Reverse Before Completing Part 2 - Voir les remarques au verso avant de remplir la partie 2

PART 1 - TO BE COMPLETED BY THE DEPARTMENT (Complete A and one of B, C or D) PARTIE 2 - À ÊTRE REMPLIE PAR L'EMPLOYÉ (Remplir A et, selon le cas, B, C ou D)

A I confirm that I have received information from an official of the Department of Transport about my benefit options with respect to my operational ATC service.	Je confirme avoir reçu d'un représentant officiel du Ministère des transports les renseignements relatifs aux choix des prestations qui s'appliquent à mes années de service opérationnel CCA.
--	--

B Termination from the Public Service and voluntary termination of employment from operational service Age 50 or over with 25 years of pensionable operational service Age 45 or over with 20 years of pensionable operational service	Cessation d'emploi dans la fonction publique et cessation volontaire d'emploi en service opérationnel 50 ans ou plus et 25 années de service opérationnel ouvrant droit à pension 45 ans ou plus et 20 années de service opérationnel ouvrant droit à pension
---	---

Immediate Annuity Pension immédiate
 Annual Allowance Allocation annuelle

C Termination from the Public Service and involuntary termination of employment from operational service Any age, with 20 years of pensionable operational service Any age, with 10 years but less than 20 years of pensionable operational service	Cessation d'emploi dans la fonction publique et cessation involontaire d'emploi en service opérationnel N'importe quel âge et 20 années de service opérationnel ouvrant droit à pension N'importe quel âge et 10 années mais moins de 20 années de service opérationnel ouvrant droit à pension
--	---

Immediate Annuity Pension immédiate
 Annual Allowance Allocation annuelle

SEE NOTE 4 ON REVERSE - VOIR LA REMARQUE 4 AU VERSO

D Currently employed in the Public Service and involuntary termination of employment from operational service Any age, with 10 years of pensionable operational service or more	Présentement à l'emploi de la fonction publique et cessation involontaire d'emploi en service opérationnel N'importe quel âge, avec 10 années ou plus de service opérationnel ouvrant droit à pension
---	--

Income Smoothing Benefit Based on Prestation de régularisation du revenu fondée sur _____ % of my Pensionable Operational Service de mon service opérationnel ouvrant droit à pension

SEE NOTES 3 AND 4 ON REVERSE - VOIR LES REMARQUES 3 ET 4 AU VERSO

E Validation of Direct Deposit Data - Validation des données du dépôt direct	Attach a voided cheque and complete box 4 OR complete all boxes Joindre un chèque annulé et remplir la case 4 OU remplir toutes les cases
---	--

Direct Deposit Routing No. - N° d'acheminement du dépôt direct	5. Financial Institution Name, Address and Postal Code Nom, adresse et code postal de l'institution financière
1. Branch No. - N° de succ. 2. Inst. No. N° de l'inst. 3. Account No. - N° de compte	
4. Name(s) of account holder(s) - Ce compte est au nom de	Telephone No. of Financial Institution N° de téléphone de l'institution financière () - []

I, the undersigned, exercise my option for the benefit indicated above, pursuant to the terms of the <i>Public Service Superannuation Act</i> , on the understanding that:	Je soussigné, exerce mon droit d'option à l'égard de la prestation indiquée ci-dessus conformément aux stipulations de la <i>Loi sur la pension de la fonction publique</i> , étant entendu que :
1. My entitlement to the benefit I have chosen and the amount of it, may be affected by re-employment in the Public Service;	1. Mon droit à la prestation que j'ai choisie et le montant de celle-ci peuvent être touchés par mon retour à l'emploi de la fonction publique;
2. The option which I have chosen becomes operative and irrevocable on the date of ceasing to be employed in operational service, and, where applicable the Public Service, or the date of forwarding the documents to Superannuation, Pension Transition and Client Services Sector, Department of Public Works and Government Services Canada, whichever is later.	2. L'option que je viens d'exercer prend effet et devient irrévocable à la date à laquelle je cesserai d'être employé en service opérationnel et, le cas échéant, de la fonction publique, ou à celle de la transmission des documents au Secteur des Pensions de retraite, Regroupement des pensions et Services à la clientèle, Ministère de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, selon la dernière de ces dates.

Signature	Date (Y-A M D-J)	Tel. No. and Area Code - N° de tél. et indicatif régional
-----------	------------------------	---